

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

N° 18/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept avril deux mil vingt-six, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles Perrin.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Myriam Perrin, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Sandrine Bessenay, Mirabelle Rousset-Charensol, Charles Millot, Maryline Trichard, Adrien Carret, Laurent Duzelet, Damien Lamboley.

Excusé : Ludovic Batteur

Jean-Claude Desbat a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2026

Objet : Délibération du conseil municipal créant les commissions municipales

Ouï l'exposé de Monsieur le maire,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-22 ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut, au cours de chaque séance, créer des commissions chargées d'étudier des questions soumises au conseil ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de créer des commissions de travail, chargées de l'instruction de certains dossiers sur la base des différentes compétences attribuées à la commune ;

CONSIDÉRANT que le maire est président de droit des commissions et que chaque commission peut élire un vice-président qui convoquera et présidera la commission en cas d'absence ou d'empêchement du maire ;

CONSIDÉRANT que la désignation des membres a lieu par vote à bulletins secret (article L2121-21 du CGCT), que toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations ou aux présentations ;

CONSIDÉRANT que le même article L.2121-21 prévoit que *« si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire »* ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Fixe à 8 le nombre de commissions chargées de préparer les dossiers du conseil municipal et les constitue de la façon suivante :

- 1re commission : affaires scolaires et périscolaires ;
- 2e commission : bâtiments communaux ;
- 3e commission : environnement ;
- 4e commission : communication/tourisme ;
- 5e commission : voirie ;
- 6e commission : finances ;
- 7e commission : CCAS / panier des aînés ;
- 8e commission : calamités agricoles ;

Article 2 : Après appel à candidatures, considérant la présentation d'une seule liste pour chacune des commissions, dont il a été donné lecture par le Maire, en conformité avec les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, sont désignés les membres suivants des commissions :

- **1re commission : affaires scolaires et périscolaires :** Myriam PERRIN, Sandrine BESSENAY, Maryline TRICHARD
Sous-commission conseil municipal des jeunes : Ludovic BATTEUR, Charles MILLOT, Mirabelle ROUSSET-CHARENSOL ;
- **2e commission : bâtiments communaux :** Alain ARNAUD, Laurence RENOUX, Adrien CARRET, Damien LAMBOLEY, Geneviève FOLEY, Laurent DUZELET, Marie-Claire BERRERD ;
- **3e commission : environnement :** Laurence RENOUX, Sandrine BESSENAY, Geneviève FOLEY, Maryline TRICHARD, Mirabelle ROUSSET-CHARENSOL, Alain ARNAUD, Damien LAMBOLEY ;
- **4e commission : communication/tourisme :** Maryline TRICHARD, Laurence RENOUX, Geneviève FOLEY, Mirabelle ROUSSET-CHARENSOL, Ludovic BATTEUR ;
- **5e commission : voirie :** Jean-Claude DESBAT, Adrien CARRET, Damien LAMBOLEY, Laurent DUZELET, Marie-Claire BERRERD, Laurence RENOUX, Alain ARNAUD ;
- **6e commission : finances :** Marie-Claire BERRERD, Charles MILLOT, Maryline TRICHARD, Laurence RENOUX, Alain ARNAUD, Myriam PERRIN, Jean-Claude DESBAT ;
- **7e commission : CCAS / panier des aînés :** Marie-Claire BERRERD, Laurence RENOUX, Myriam PERRIN, Mirabelle ROUSSET-CHARENSOL, Ludovic BATTEUR ;
- **8e commission : calamités agricoles :** Jean-Claude DESBAT, Sandrine BESSENAY ;

Fait et délibéré à Vaux-en-Beaujolais, le 7 avril 2026

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 11/04/2026 Date de publication sur le site Internet : 11/04/2026
--